

Le règlement conventionnel des sinistres en copropriété (conventions IRSI, CIDE COP, CIPIEC)

CLTCONV008

Objectifs pédagogiques

- Identifier dans quel contexte le dossier va être géré et mettre en place des actions adéquates
- Déterminer les assureurs concernés et prises en charges
- Intégrer les particularités, plafonds et limites de chaque convention
- Identifier et préserver les actions récursoires

Contenu

- 1. Revue du fonctionnement des 3 principales conventions (IRSI, CIDE COP et CIPIEC) qui s'appliquent en copropriété par chapitre, soit pour chacune :**
 - a. Les objectifs
 - b. Champs d'application / Type de sinistre
 - c. Assiette / Plafond / Limite
 - d. Modalité de prise en charge
 - e. Responsabilité et exercice des recours
 - f. Focus impact métier
- 2. Les autres conventions applicables dans la copropriété (Dét immo et renonciation à recours VAN, PI et frais experts)**
 - a. Présentation
 - b. Solutions conventionnelles
- 3. Mise en application et quiz sur l'ensemble des notions vues précédemment**

Formateur

- Expert d'assurance, Ingénieur, référent technique nationale

Vérification et validation des acquis

- Tout au long de la formation au travers de : Quiz; Cas pratiques ; questionnement régulier
- A l'issue de la formation : Questionnaire satisfaction ; Attestation de fin de formation

FONDAMENTAUX

Durée

1 jour soit 07h00

Horaires : 09h00 à 17h30

Format

Présentiel
(Conditions d'accès et d'accueil adaptées aux personnes en situation de handicap)

Public visé

Intermédiaires d'assurance, gestionnaires de sinistres, gestionnaires de copropriétés, syndic

Prérequis

Connaître les fondamentaux de l'assurance dommage et la copropriété

Pédagogie

45% de théorie
55% de cas pratiques

Présentation PowerPoint
Cas pratiques/Quiz

Contact

+ 33 6 87 96 41 69

formationclients@fr.sedgwick.com